

## 1.18 Niveau de vie et pauvreté par région

En 2018, le **niveau de vie médian** est nettement supérieur au niveau national dans deux régions : l'Île-de-France avec plus de 23 860 euros et Auvergne-Rhône-Alpes avec plus de 22 480 euros ► **figure 1**. Le Centre-Val de Loire, le Grand Est, la Bretagne et les Pays de la Loire sont très proches de cette médiane avec des niveaux compris entre 21 600 et 21 750 euros. À l'opposé, les niveaux de vie médians sont les plus faibles en outre-mer et, dans une moindre mesure, dans les Hauts-de-France et en Corse. Ces écarts renvoient en partie au profil des populations selon l'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme ou l'âge : par exemple, en Martinique, il y a en proportion moins d'actifs occupés et parmi eux plus d'ouvriers et moins de cadres qu'en Île-de-France.

Les régions se différencient également selon les inégalités de niveaux de vie. Ainsi, dans huit régions, les disparités mesurées par le **rapport interdécile** sont supérieures au niveau national : les régions d'outre-mer, l'Île-de-France et, dans une moindre mesure, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse. En Île-de-France, le niveau de vie plancher des 10 % des personnes les plus aisées (9<sup>e</sup> **décile**) est 4,4 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1<sup>er</sup> **décile**). Ceci tient surtout aux 10 % les plus aisés : ils disposent d'un niveau de vie médian de 48 990 euros, contre 39 430 au niveau national. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse et

dans les régions d'outre-mer, les inégalités tiennent davantage aux faibles niveaux de vie des personnes les plus modestes. À l'opposé, les rapports interdéciles sont les plus faibles dans les Pays de la Loire et en Bretagne.

Ces disparités régionales de niveau de vie se traduisent aussi par des différences importantes de **taux de pauvreté**. Il varie de 10,8 % à 77,3 % selon les régions. Les régions d'outre-mer sont particulièrement touchées par la pauvreté (77,3 % pour Mayotte au **seuil de pauvreté** national) et, dans une moindre mesure, la Corse (18,5 %), les Hauts-de-France (18,0 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,3 %) et l'Occitanie (17,2 %). Les Pays de la Loire et la Bretagne sont les moins concernées (respectivement 10,8 % et 10,9 %) ; dans ces deux régions, l'**intensité de la pauvreté** est aussi la plus faible (18,1 %).

Les disparités départementales peuvent être fortes au sein d'une région. Si, avec les Hauts-de-Seine et Paris, l'Île-de-France comprend les départements bénéficiant des plus hauts niveaux de vie, la Seine-Saint-Denis présente, elle, le plus bas niveau de vie médian (17 740 euros) des départements métropolitains et le taux de pauvreté le plus élevé (28,4 %)

► **figure 2**. De même, en Nouvelle-Aquitaine, le niveau de vie médian et le 9<sup>e</sup> décile de la Gironde sont nettement supérieurs à ceux des autres départements de la région. ●

### ► Définitions

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'**unités de consommation**. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

La **médiane** (D5) partage la population classée par taille croissante de la variable d'intérêt en deux sous-populations de taille égale. Au nombre de 9 (D1 à D9), les **déciles** partagent cette population en dix sous-populations de taille égale. Le **rapport interdécile** est le rapport du 9<sup>e</sup> décile au 1<sup>er</sup> décile (D9/D1).

Le **taux de pauvreté** correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Unité de consommation, seuil de pauvreté, intensité de la pauvreté** : voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

- Structure et distribution des revenus, inégalités des niveaux de vie en 2018, dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), Bases de données, *insee.fr*, janvier 2021.
- « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », *Insee Première* n° 1813, septembre 2020.
- « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », *Insee Première* n° 1804, juillet 2020.
- « Les inégalités territoriales de niveau de vie en France entre 2008 et 2017 », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2021.

## ► 1. Niveau de vie et pauvreté par région en 2018

	Niveau de vie annuel (en euros)			Rapport interdécile D9/D1	Taux de pauvreté (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane	9 <sup>e</sup> décile (D9)			
Île-de-France	11 020	23 860	48 990	4,4	15,6	22,6
Auvergne-Rhône-Alpes	12 090	22 480	40 760	3,4	12,7	19,6
Bretagne	12 740	21 750	36 090	2,8	10,9	18,1
Pays de la Loire	12 750	21 620	35 550	2,8	10,8	18,1
Grand Est	11 480	21 610	38 420	3,3	14,8	20,0
Centre-Val de Loire	11 990	21 560	36 040	3,0	13,1	19,2
Bourgogne-Franche-Comté	12 110	21 480	36 570	3,0	12,9	18,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 730	21 350	39 180	3,7	17,3	21,5
Nouvelle-Aquitaine	11 870	21 290	36 470	3,1	13,6	19,2
Normandie	11 910	21 200	35 550	3,0	13,5	18,7
Occitanie	10 890	20 740	36 680	3,4	17,2	20,4
Corse	10 520	20 670	37 810	3,6	18,5	21,3
Hauts-de-France	10 890	20 110	34 950	3,2	18,0	18,9
Martinique	8 800	17 880	37 400	4,3	29,8	23,6
La Réunion	8 240	15 440	36 130	4,4	38,9	23,8
<b>France métropolitaine, Martinique et La Réunion</b>	<b>11 380</b>	<b>21 650</b>	<b>39 430</b>	<b>3,5</b>	<b>15,1</b>	<b>20,3</b>
Guadeloupe	7 200	15 720	35 280	4,9	34,5	24,8
Guyane	4 320	11 040	33 720	7,8	52,9	40,4
Mayotte	0	3 120	21 240	ns	77,3	87,3

ns : non significatif

**Lecture** : en 2018, la moitié des personnes pauvres vivant en Île-de-France disposent d'un niveau de vie inférieur de 22,6 % au seuil de pauvreté national.

**Champ** : France métropolitaine, Martinique et La Réunion, ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018 ; Insee, Budget de famille 2017 (pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte).

## ► 2. Taux de pauvreté par département en 2018

